

TREIZE PROJETS REÇOIVENT L'AVAL DU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES DE LA MRC DE KAMOURASKA

Saint-Pascal, le 14 mai 2019 – Le conseil de la MRC de Kamouraska appuie treize projets de développement et d'amélioration des milieux de vie de nos communautés à des organismes sans but lucratif (OBNL) via le *Fonds de développement des territoires (FDT)*.

Le conseil de la MRC donnait l'aval, le 8 mai dernier, à la mise en place de onze nouveaux projets locaux et deux projets régionaux que les OBNL vont réaliser sur le territoire de nos municipalités pour améliorer les milieux de vie. Ces projets s'intègrent à la réalisation des objectifs des priorités annuelles du FDT. Les secteurs touchés sont principalement dans les domaines du développement d'infrastructures de loisir, plein-air et du développement de la culture.

Ainsi, les sommes dispensées serviront au développement de projets locaux tels que la valorisation du presbytère de Saint-Denis-De La Bouteillerie, les aménagements extérieurs de la Chapelle du Quai de Rivière-Ouelle, la conversion de la Chapelle de la grève en espace communautaire, la phase 3 de l'aménagement d'un parc intergénérationnel à Saint-Onésime-d'Ixworth, « le Mémorial » au cimetière de Rivière-Ouelle, le Marché public à Kamouraska, la phase 2 de l'aménagement du parc municipal « Saint-Germain encore plus beau », des outils de communication pour le Marché public de la Grande-Anse, le développement de plateaux de travail pour les Ateliers Mon-Choix, la glissade sur tubes de Saint-Pacôme et la rénovation du secteur Est pour le Jardin floral de La Pocatière. Pour le volet régional, des contributions de 20 000 \$ sont accordées pour le projet Cabouroc de Parvis Saint-Germain pour l'aménagement de l'accueil du gym d'escalade tandis que le Camp Canawish de Rivière-Ouelle développera des pistes d'hébertisme et un mur d'escalade.

Un effet levier pour la région

Ces projets totalisent un investissement global de 415 019 \$ et auquel le *FDT* participe à la hauteur de 115 300 \$. « Grâce à ce fonds, nous avons en main un outil financier pour améliorer les milieux de vie des citoyens. Ainsi, un dollar (1 \$) injecté dans les localités permet de générer près de 3,60 \$ dans le milieu, créant ainsi un effet de levier pour aider à la réalisation de projets dans nos 17 municipalités » de mentionner monsieur Yvon Soucy, préfet de la MRC de Kamouraska.

Pour plus d'information concernant le développement rural, communiquez avec madame Thérèse Brodeur, conseillère en développement rural à la MRC de Kamouraska, au 418 492-1660, poste 237 ou tbrodeur@mrckamouraska.com.

Ce fonds est financé suite à la signature d'une entente relative au Fonds de développement des territoires du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

-30-

Sources :

Relations de presse:

Annie Lavoie
Conseillère en communication et marketing
Service de communications régionales et d'attractivité
Promotion Kamouraska
418-492-1660 poste 253
communication@promotionkamouraska.com

Information :

Thérèse Brodeur
Conseillère en développement rural
MRC de Kamouraska
418-492-1660 poste 237
tbrodeur@mrckamouraska.com

